

Le bénéficiaire

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de Toulouse

MAIRIE DE BOULOC

Réservé à l'administration :

Attestation d'assurance
Caution
Chèque location
Kbis

Le Maire Adjoint,

55, rue Jean-Jaurès – 31620 BOULOC – Tél. 05 62 79 94 85 communication@mairie-bouloc.fr - www.mairie-bouloc.com

LOCATION DE SALLES COMMUNALES

Raison sociale		
Nom		
Prénom		
Adresse :		
Téléphone portable : Courriel :		
Est autorisé(e) à occuper :		
	pacité d'accueil 10 personnes – 17m2 pacité d'accueil 15 personnes – 19m2	
Le	h àh	
Sous réserve d'acquitter un dro	oit de location de : (Chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC)	
Salle Garonne		
	r̃ 1 heure : 12.00 € TTC r̃ ½ journée : 30.00 € TTC	
	r 72 journee : 50.00 € r r C r 1 journée : 50.00 €TTC	
Salle Pyrénées		
	ĭ 1 heure : 15.00 € TTC	
	ĭ ½ journée : 40.00 € TTC	
	ĭ 1 journée : 60.00 €TTC	
Prêt du rétroprojecteur	20.00 € TTC	
	conformer au règlement d'utilisation et notamment être en possession d'une police trantir les risques liés à l'occupation et déclare avoir pris connaissance du règlement	
La présente autorisation e peine de retrait immédiat.	st individuelle. Son bénéficiaire ci-dessus désigné ne pourra la céder à un tiers sous	
B) Le bénéficiaire s'acquittera d'une caution d'un montant de 200.00 € (à remettre à la remise des clés).		
4) Le bénéficiaire se verra remettre un double de cette présente autorisation.		
En cas d'urgence, il pourra contacter la mairie au : 05.62.79.94.94		
	Fait à BOULOC , le	